



Adhérent à l'Union Confédérale des Médecins Salariés de France

65/67 Rue D'Amsterdam - 75008 PARIS

Tél. 01 40 23 04 10 [snpst@free.fr](mailto:snpst@free.fr) / [contact@snpst.org](mailto:contact@snpst.org) - Site : [snpst.org](http://snpst.org)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30/04/2020

Le Premier Ministre vient de présenter les principaux axes de déconfinement.

**Le SNPST** tient à alerter sur le risque d'un déconfinement massif et trop rapide du monde du travail.

A ce jour, et de façon générale, les conditions sanitaires et la configuration des entreprises ne permettent pas de respecter les principes de précautions élémentaires. La pénurie de masques est toujours là. Il est inquiétant de se reposer sur les masques grand public en milieu de travail quand la distanciation physique n'est pas assurée. Il ne semble pas exister de stratégie globale coordonnée de reprise du travail au niveau national ou régional. La question des transports n'est pas résolue.

L'immunité collective est très loin d'être atteinte pour protéger l'ensemble de la population. Les études épidémiologiques sur la circulation et la pénétration du virus font cruellement défaut. La situation reste tendue dans les hôpitaux et une deuxième vague trop rapide risque d'épuiser les soignants déjà à la limite de la rupture.

La priorité reste de limiter la chaîne de contamination : imaginer une reprise d'activité étendue, c'est exposer un grand nombre de travailleurs d'abord dans les transports et ensuite dans leur lieu de travail. Il n'y aura pas des masques et du savon ou du gel hydroalcoolique partout. La distanciation physique n'est pas toujours possible.

Exposer ces travailleurs, c'est exposer leur foyer et donc propager des cas de contamination dans toute la population qui à son tour sera source de contamination pour ces travailleurs.

Le SNPST ne peut qu'approuver l'appel du premier ministre à prolonger le télétravail et en appeler au bon sens pour limiter la proximité physique. Malheureusement, aucun encadrement clair n'a été annoncé pour les entreprises, ni aucun contrôle des situations de travail et de la mise en place de mesures de prévention.

En dépit de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril, le Premier Ministre n'a fait aucune allusion au rôle que pourraient jouer les services de santé au travail dans le déconfinement des travailleurs et la mise en place des mesures de prévention en entreprise.

Les annonces contradictoires entre le ministère de la santé et le ministère du travail ces dernières semaines, leur absence de coordination, expliquent que le déconfinement massif au travail sans contraintes et sans les mesures barrière laisse la place à de nombreuses craintes pour la santé des salariés et pour un rebond de la pandémie.

Il reste à souhaiter que le ministère du travail ne vienne pas émettre de façon unilatérale et sous la pression une nouvelle directive sans lien avec les axes stratégiques annoncés cet après-midi. Nous rappelons que nous sommes opposés à une politique de tests qui ne servirait que de caution pour exposer les travailleurs à des conditions de travail délétères. La stratégie des tests doit s'inscrire dans une stratégie globale de santé publique et non dans une stratégie d'entreprise.

La Covid-19 est une crise sanitaire et le déconfinement doit être une décision sanitaire avant toute autre considération. La logique économique doit respecter la logique de santé.

**Contact Presse : Dr Jean-Michel STERDYNIAK 06 82 66 06 96**